

**7 PARTIS PRIS STRATEGIQUES POUR IMPOSER LE
GENTILÉ BRETEILLIEN**

Le lancement du gentilé a été très médiatisé, médiatisation teintée d'une légère schizophrénie : commentaires plutôt positifs en print, commentaires plutôt négatifs en ligne (...y compris pour un même titre !).

Enfin l'important était d'en parler ce qui a été fait et bien fait, d'autant plus que la fin du lancement a été largement en notre faveur avec la grande interview hyper positive d'Erik Orsenna dans Ouest France.

Nous le verrons plus loin, de nombreux signes positifs montrent que, contrairement à ce que voudrait laisser penser certains, le gentilé a été bien accepté et qu'il est en train de rentrer doucement mais sûrement dans le quotidien des gens.

Les sept partis pris stratégique qui suivent ont pour but de renforcer ce lancement réussi.

- 1^{er}PARTI PRIS :
CONTINUER D'ASSUMER PLEINEMENT LE CHOIX DU GENTILE

Sans jamais entrer dans un débat technique sur le choix de la méthode retenue, il s'agit maintenant de continuer à défendre le gentilé Breillien :

. Parce qu'il a été choisi démocratiquement à une très large majorité par l'assemblée représentative des habitants de l'Ille-et-Vilaine.

. Parce que c'est tout simplement le meilleur gentilé possible au regard des critères retenus (Breizhillien était beaucoup trop clivant et Haut-Breton incompatible avec les finistériens.)

. Parce que sa réussite est en route : les journalistes le reprennent quotidiennement, TVR va en faire le titre d'une émission, quoiqu'en disent les aigris la population lui a réservé un bon accueil (Fougères), les industriels s'y intéressent (ligne de vêtements), même un académicien français a dit tout le bien qu'il en pensait !

- 2^{ème} PARTI PRIS :
NE RIEN IMPOSER « D'EN HAUT »

L'épisode Jehannin (même si c'est un cas isolé) l'a démontré, une démarche imposée peut très vite trouver une réaction épidermique de quelques citoyens, réaction relayée avec plaisir (voir instrumentalisée) par certains médias et par les forums...

En Ille-et-Vilaine la citoyenneté participative a souvent été prônée, dans un premier temps le Président avait même annoncé une consultation populaire pour la création du gentilé ; il convient donc de ne pas accentuer un sentiment de « fait du prince » par toute démarche pouvant paraître arrogante.

Ce premier parti pris nous interdit par exemple tout recours à des campagnes médias classiques.

- 3^{ème} PARTI PRIS :
POPULARISER LE GENTILE

Populariser le terme cela veut dire en faire une expression courante de la vie du département. Ça passe donc déjà par l'ensemble des vecteurs issus du Conseil Général, au-delà de la revue « Nous, vous, Ille », à nous de recenser tous les supports et tous les relais dont nous disposons.

Ça passe également par une reprise du gentilé de manière courante par la presse locale (ce qui semble déjà être largement le cas)
Populariser le terme veut également dire le mettre en scène de manière simple et accessible (lieux de vie), tant dans les actions envisagées que dans le ton utilisé.
Concernant le ton, celui utilisé lors de l'étape du tour de France à Fougères nous semble pertinent.

- 4^{ème} PARTI PRIS :
RESTER DANS UNE DÉMARCHE ÉCONOME

Là encore, la bonne gestion de l'argent public (avec toute la subjectivité qu'elle comporte) est un argument très vite dégainé pour détourner le débat.

Ne faisons pas ce plaisir aux détracteurs du gentilé et restons donc sur des outils bon marché qui de plus accentueront le caractère populaire que nous recherchons.

Pour cette raison, là encore, les campagnes médiatiques sont à exclure.

- 5^{ème} PARTI PRIS :
SE MEFIER DE LA VOIE DIGITALE

La schizophrénie que nous avons relevée dans notre introduction le prouve, internet est aujourd'hui devenu le terrain privilégié de l'aigreur et de la contestation.

Blogs et forums permettent à des détracteurs isolés « d'exister » en trouvant un pseudo-écho inespéré. Sous couvert d'anonymat cet écho est amplifié par le côté « feuilleton » des procédés.

Vouloir contrer les contestataires sur leur propre terrain serait une erreur qui ne ferait que relancer leur vigueur.

Restons donc en veille en refusant de nourrir la polémique.

-6^{ème} PARTI PRIS :
SE METTRE RESOLUMENT DANS LA VRAIE VIE

Le gentilé est un signe identitaire fédérateur qui n'a pour seule valeur que l'usage qui en sera fait . C'est donc bien sur cette valeur d'usage qu'il nous faut porter nos efforts.

Pour cela il nous faut privilégier des petites actions du quotidien hyperconcrètes :

- Stickers (idem Fougères) sur les voitures, les cartables...
- Affichettes dans les écoles
- Tap-taps « Allez les Breilliens ! » pour les rencontres sportives (foot, volley, hand...)
- Petits objets usuels (porte sac à main, jetons de caddie, clefs USB...)
- etc...

Trouver des partenariats avec des organismes corporatifs pour donner le nom du gentilé à des produits du quotidien :

- Un gâteau, une crêpe, une galette...
- Une rose
- Un motif de T-shirt
- etc...

Inciter les évènements liés à l'Ille-et-Vilaine à intégrer dans leur nom le nouveau gentilé :

-à titre d'exemples « Les Oscars d'Ille-et-Vilaine » deviendraient « Les Oscars Breilliens » et pourquoi pas « Miss Ille-et-Vilaine », « Miss Breillienne ».

Un travail de recensement de toutes ces manifestations est impératif.

Et comme nous le disions précédemment, à nous de reprendre le terme Breillien sur les propres vecteurs du Conseil Général.

-On peut par exemple imaginer des tenues de travail, des badges ou des véhicules avec le slogan « 100% au service des Breilliens »

De nombreuses autres actions de ce type sont certainement possibles, à nous de les cerner par un brainstorming.

7^{ème} PARTI PRIS :

**NE PAS HESITER A METTRE EN AVANT TOUTES LES INITIATIVES
POSITIVES RECENSEES**

Pourquoi ne pas créer une rubrique dans « Nous, Vous, Ille » mettant en exergue toutes les utilisations intelligentes du gentilé.

Nous pouvons même créer un prix annuel récompensant la meilleure de ces initiatives.

Les mettre en avant c'est tout simplement générer « une fierté breillienne »